

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le 11/12/2023

Berger
Levyguit

ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE

2023/597

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois et le quatre décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réception, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation : 28/11/2023	Présents : Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Florian GUZDEK, Fabien BATLLE, Fabrice SCHORDING
Nombre de conseillers :	Absents excusés ayant donné procuration :
En exercice : 27	Absents : Jean-Charles FESQUET, Martial MIR, Franck DE LA LLAVE
Présents : 24	Secrétaire de séance : Rudy KLEIN
Votants : 24	

PRESENTATION DU NOUVEL ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DES SERVICES COMMUNAUX

Nicolas BARTHE rappelle aux élus que lors du conseil municipal du 13 avril 2021, l'Assemblée a validé l'organigramme transitionnel des services communaux qui a été mis en place dès le 1er juillet 2021.

L'organigramme est le schéma des relations hiérarchiques et fonctionnelles de l'organisation de la collectivité. C'est donc une image qui permet de voir le rôle de chacun. Il est voué à changer en fonction des besoins et des évolutions.

L'organigramme proposé correspond à l'organisation administrative actuelle et aux enjeux managériaux à venir. Il est également un élément essentiel dans la mise en application du RIFSEEP, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement.

Afin de fixer durablement l'organisation des services de la commune, il propose au conseil municipal de valider le nouvel organigramme fonctionnel présenté qui sera mis en place dès le 1er janvier 2024.

Cet organigramme présenté au Comité Social Territorial du 27 novembre 2023, a reçu un avis favorable unanime.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le nouvel organigramme fonctionnel des services communaux tel que présenté et joint en annexe de la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le 11/12/2023
ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE




2023/598
NB

DIT que ce nouvel organigramme sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou
notification
à compter du 11/12/2023.

Fait à Toulouges, le 5 décembre 2023

Le Maire,



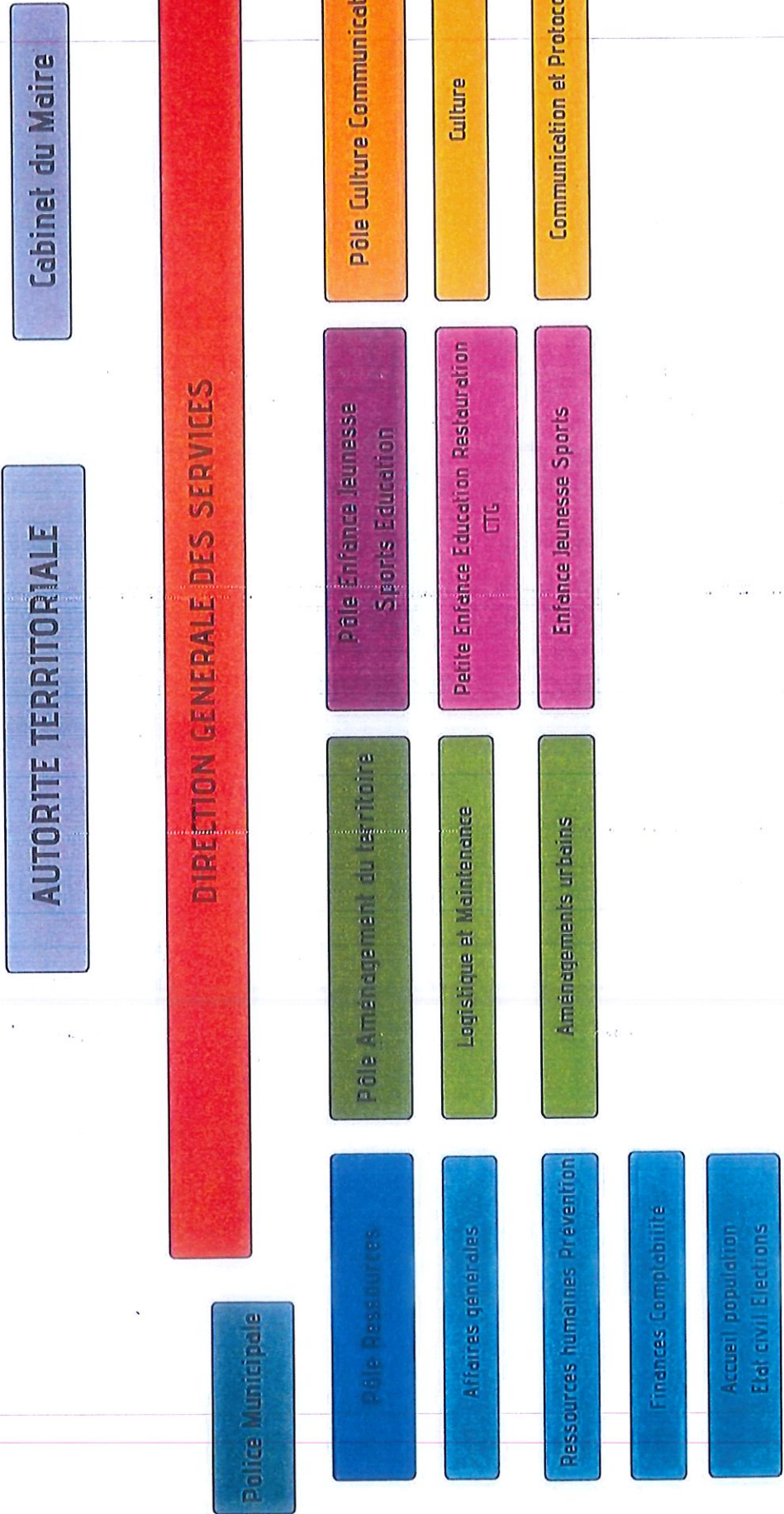
Nicolas BARTHE



Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 11/12/2023



Envoyé en préfecture le 12/12/2023

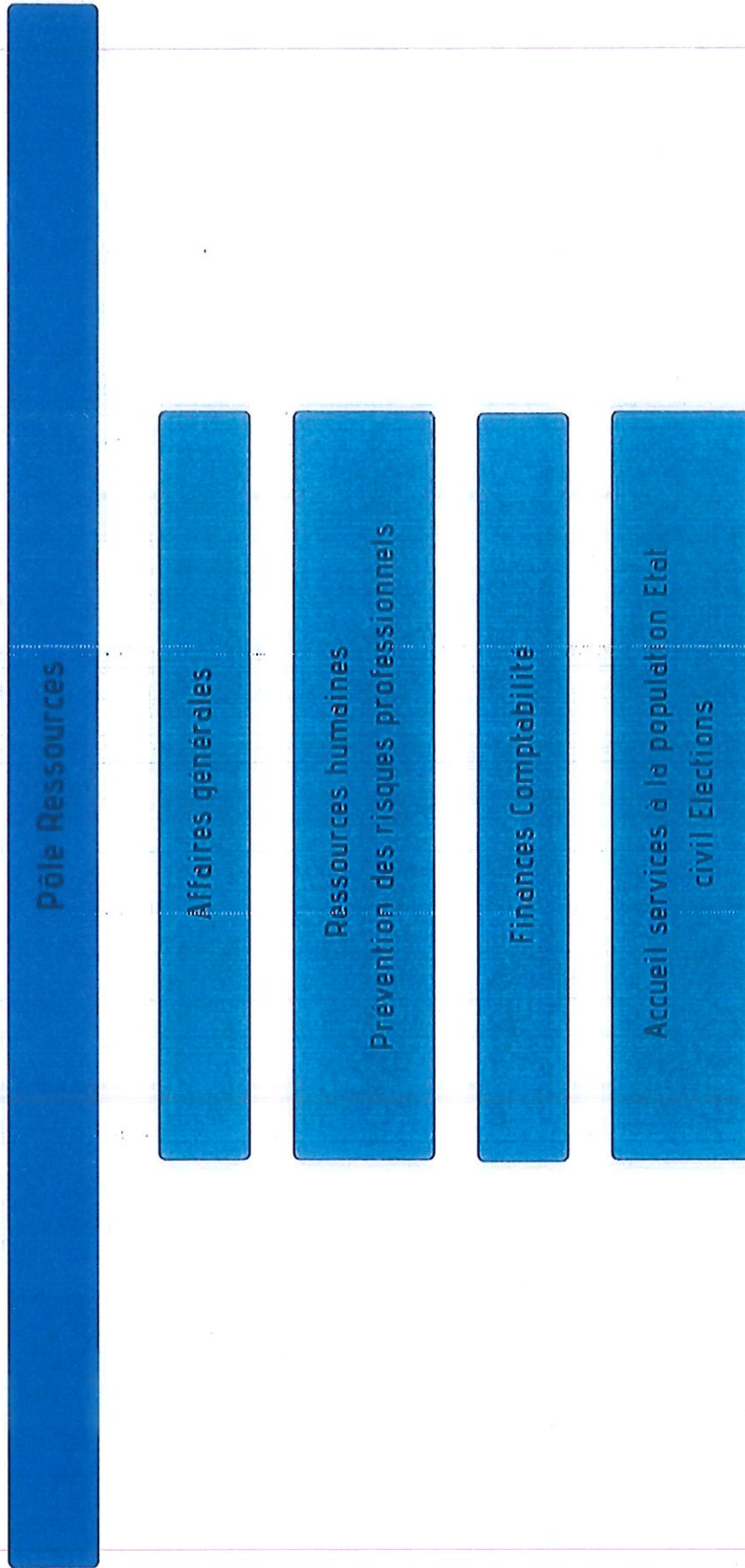
Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE

Organigramme fonctionnel Pôle Ressources



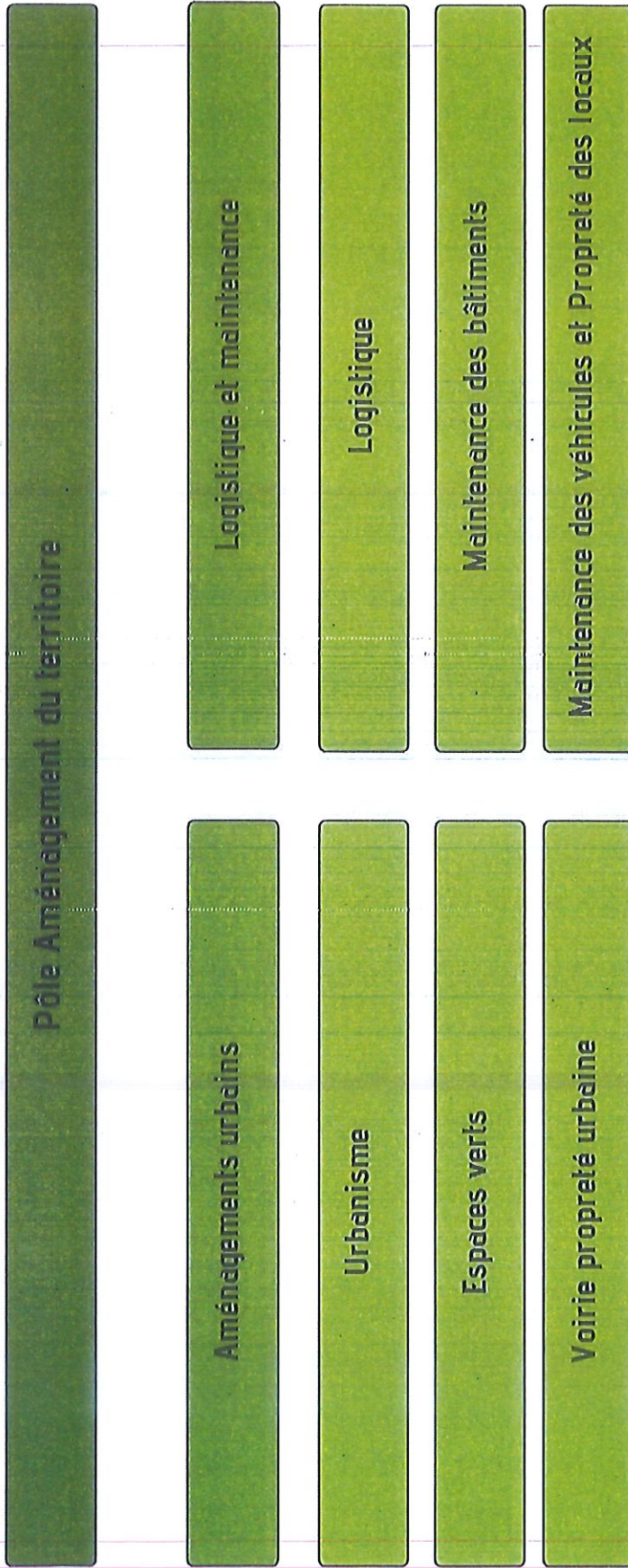
Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE



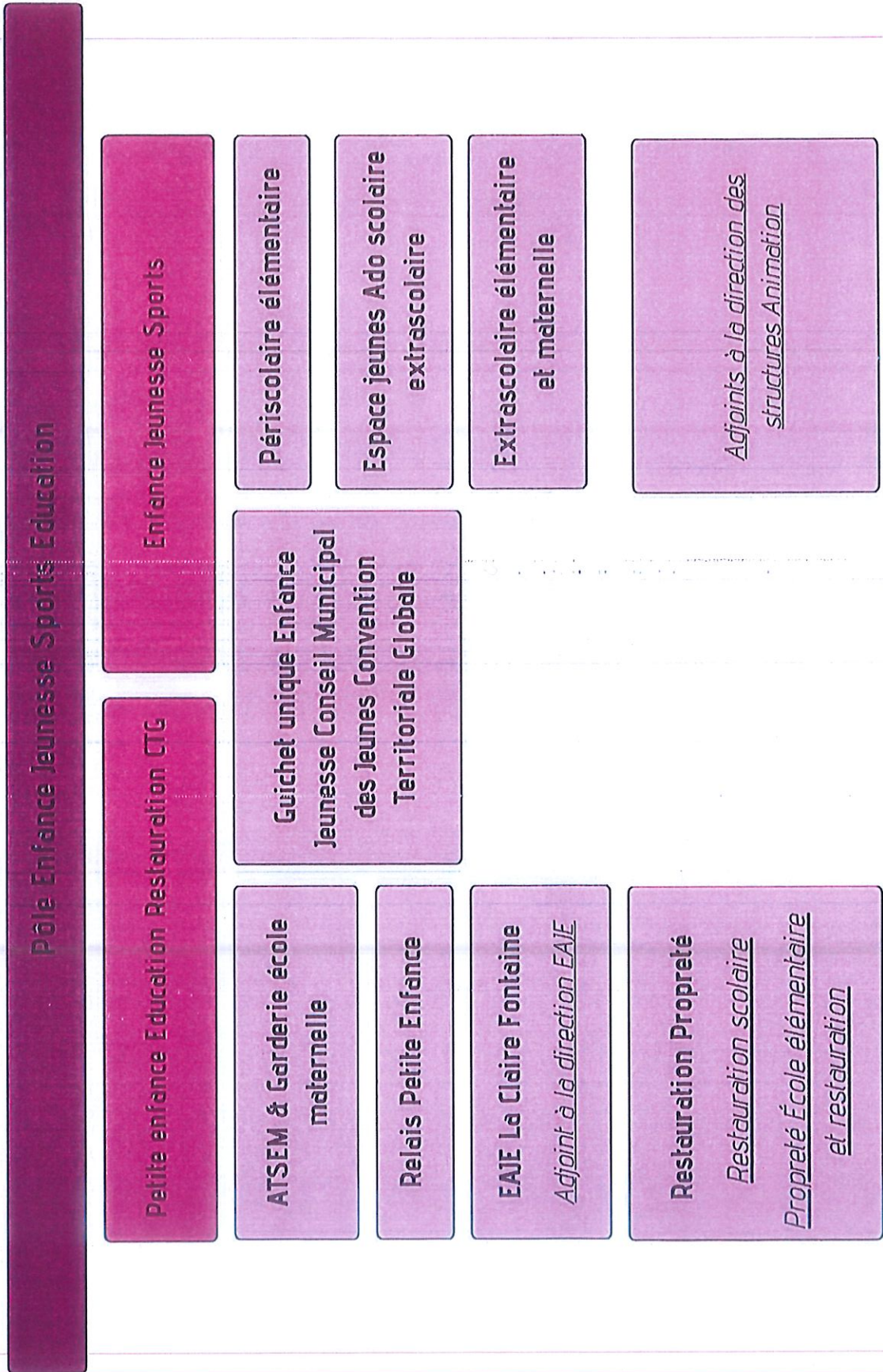
Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE



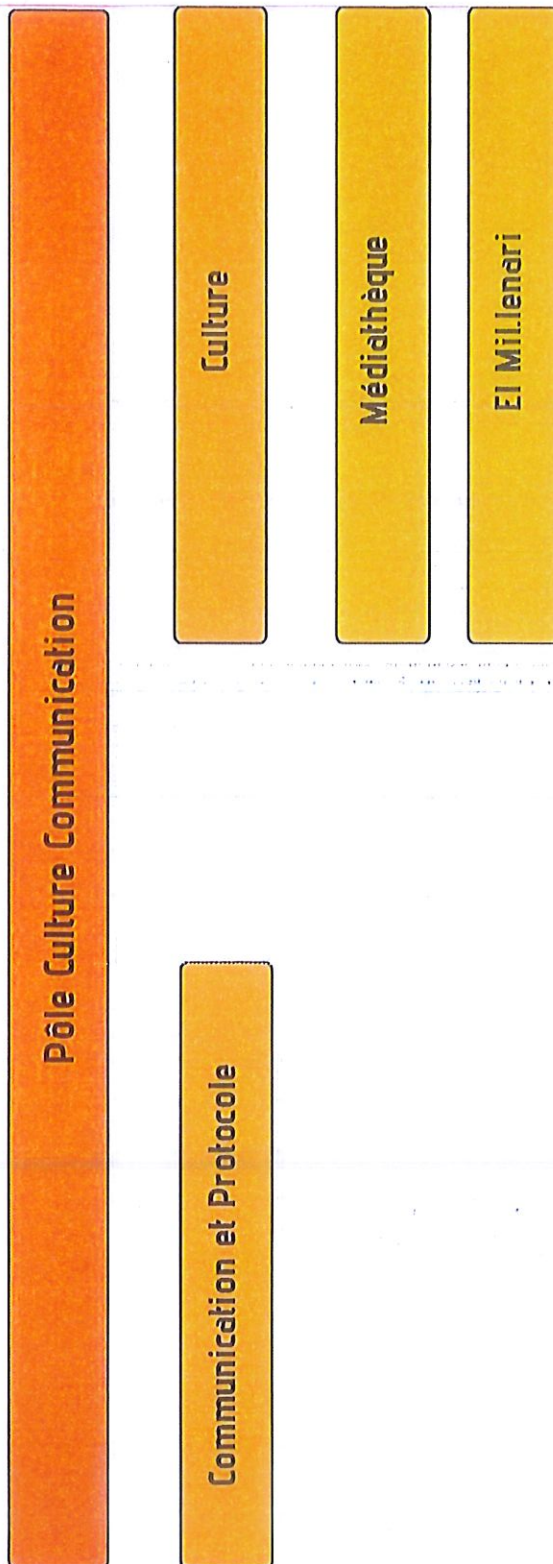
Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE



Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 066-216602136-20231205-DELIB20231227-DE